

**Commune de
ST SATURNIN DU LIMET**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

**Le jeudi 26 février 2026
à 20 heures 00**

Ordre du jour

- Comptes de gestion 2025
- Comptes administratifs 2025
- Constitution d'une servitude de passage de réseaux eaux usées et pluviales
- Subventions 2026
- Chantiers argent de poche
- Repas des aînés
- Divers

St Saturnin du Limet, le 18 février 2026

Le Maire,
Gérard BEDOUËT



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.